



Biarritz le 8 septembre 2021

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le vendredi 20 Août 2021 à 10h00

S'est réunie l'Assemblée Générale Ordinaire des adhérents de l'Association de Protection et de Valorisation de la Falaise de Miramar à la Chambre d'Amour, chez Gaëlle et Alain Dehaze, 3 av. du Général Mac-Croskey à BIARRITZ , suivant convocation adressée par le secrétariat de l'Association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance. La feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du Bureau permet de constater : 15 adhérents sont présents et 23 représentés sur 49 à jour de leur cotisation.

En conséquence, l'Assemblée Générale peut délibérer sur tous les points à l'Ordre du Jour.

Madame Joelle Assié-Berasategui, conduit l'Assemblée Générale et propose de traiter l'Ordre du Jour :

- 1- Lecture et approbation du rapport moral.
- 2- Lecture et approbation du rapport d'activité pour l'année 2020.
- 3- Bilan financier et approbation.
- 4- Election d'un membre candidat au CA.
- 5- Election du Bureau.
- 6- Retours sur la conférence du 3 février 2020.
- 7- Informations sur les dossiers en cours avec les collectivités locales relatives au recul du trait de côte.
- 8- Contact avec le CPIE Côte Basque.
- 9-Point sur le Site : comment y accéder et ce que l'on peut y trouver.
- 10-Objectifs 2021/2022 : une nouvelle conférence, et quel thème retenir.
- 11-Questions diverses.

PREMIERE RESOLUTION

La Présidente présente le rapport moral de l'Association qui est approuvé à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Lecture par la Présidente du rapport d'activité qui fait un seul document avec le rapport moral, joint au présent PV. Le rapport est approuvé à l'unanimité.